

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 75 (1949)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. † L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte, *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur ; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

ANNONCES SUISSES S.A.

5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : Quelques exécutions récentes de charpentes en bois, par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève. — DIVER : Genève a commencé la reconstruction de son Hôpital cantonal. — LES CONGRÈS : Conférence de la Documentation du Bâtiment. — CORRESPONDANCE : Du danger d'utiliser les formules toutes faites. — NÉCROLOGIE : Lucien Meisser. — BIBLIOGRAPHIE. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Groupe des Ponts et Charpentes. — SERVICE DE PLACEMENT.

Quelques exécutions récentes de charpentes en bois

par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève

Dans un pays aussi traditionaliste que le nôtre, la charpente classique en bois conserve tout un prestige que lui valent souvent de très belles réussites. L'époque des restrictions de matériaux, si elle laisse des souvenirs certains dans le domaine des produits industriels, a été moins caractérisée dans l'utilisation du bois. Pourtant, la *normalisation des profils* et la propagande intelligente que ne cesse de faire, depuis une dizaine d'années, l'Union suisse *Lignum* en faveur du bois, ont incité les ingénieurs à rechercher de nouvelles formes constructives et à réduire, dans ce domaine aussi, au strict minimum, la quantité de bois nécessaire à l'établissement de toute construction proposée.

Evidemment *le bois*, par sa nature même, implique, lors de son utilisation dans la technique de la construction, des règles bien différentes de celles appliquées à d'autres matériaux. Il n'est pas question ici de les énumérer toutes, mais on en signalera bien quelques-unes à l'occasion des constructions présentées et qui toutes ont trait à des ouvrages exécutés.

Parmi ces règles essentielles, les unes concernent le *choix du bois* destiné à telle construction, d'autres sa *protection* contre les intempéries ou contre diverses attaques internes ou externes, d'autres enfin le choix de *sections suffisantes* qui conservent à la pièce élémentaire les propriétés de résistance

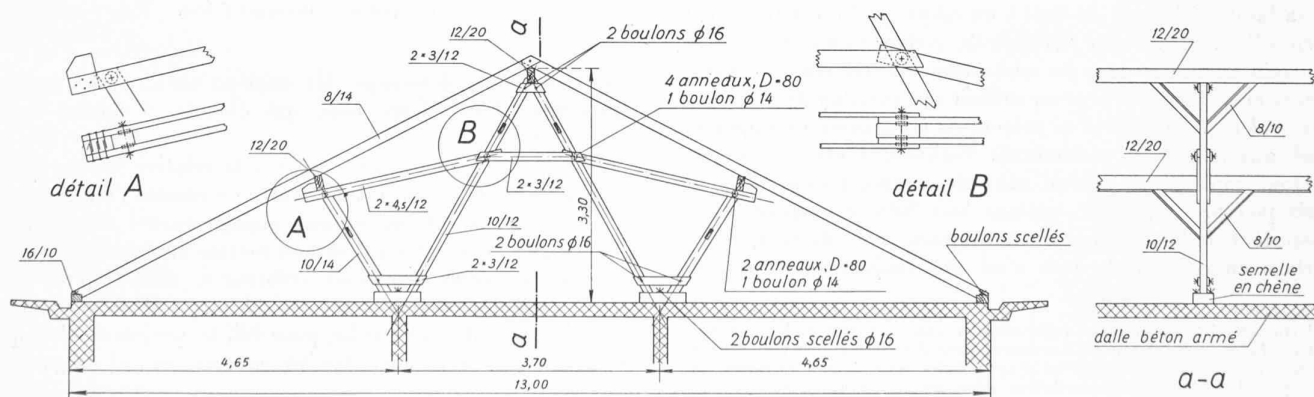


Fig. 2. — L'une des 28 fermes en W des immeubles de la Caisse d'Epargne de Genève au chemin Krieg. — Echelle 1 : 100.

Architectes : Peyrot & Bourrit, Genève. — Charpentiers : Casati Frères, Duret, Soudan, Verdel.